



Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

A - Une spécialité qui regroupe des matières différentes

Qui ont comme point commun de vous permettre de **comprendre le monde passé et contemporain** sur le plan des relations culturelles, sociales, politiques et économiques

Pour cela il faut une approche pluridisciplinaire :

L'**histoire** permet de saisir l'épaisseur temporelle d'un problème, ses racines.

La **géographie**, ses logiques spatiales.

La **science politique**, la spécificité politique d'un sujet.

La **géopolitique**, les rivalités de pouvoir et les conflits qui en découlent

B – Des méthodes de travail.

- **Réfléchir à des grandes notions.**
- **Se documenter.**
- **Travailler de manière autonome.**
- **S'exprimer à l'oral.**

C – Un exemple :

Thème 5- les relations entre les Etats et les religions.

Histoire : pour l'étude de périodes comme celle qui va 1945 à aujourd'hui aux Etats-Unis. **Géographie** : pour l'étude de lieux comme l'Inde. **Géopolitique** : pour l'étude des conflits entre religions. **Sciences Politiques/droit** : pour comprendre la relation des Etats aux religions.

POUR QUELLES ÉTUDES ?

A - Première et Terminale :

Si avant de connaître la réforme, vous étiez fixés sur une filière, cela correspondrait aux **anciennes filières L ou ES**.

B - Etudes supérieures :

Ecole de commerce : pour les métiers commerciaux, du marketing, de la finance, de la comptabilité, des ressources humaines (RH) et du management.

IEP - Institut d'Etudes Politiques : pour être cadres dans la fonction publique ou dans le privé, pour les métiers du **conseil, du marketing et de la communication, de la finance, de la comptabilité, de la gestion administrative**. Pour l'étude des relations internationales, de la sécurité, de la presse, des médias et de l'édition.

CPGE – Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (« Prépa » littéraires et économiques) : pour entrer dans les grandes écoles ou revenir à l'université avec de solides méthodes de travail.

Universités : de Lettres, Langues et Sciences humaines (histoire, géo, sciences politiques mais aussi aménagement, langues, lettres), STAPS, droit pour les métiers de l'enseignement, les concours de la fonction publiques, les métiers du droit...

MODALITÉS D'EXAMEN

L'examen final du bac comptera seulement quatre épreuves en terminale pour 60% de la note finale. Les candidats devront plancher sur deux épreuves portant sur des enseignements de spécialité et un grand oral d'une vingtaine de minutes. Pour cet oral, il s'agira de présenter un projet entamé en première en lien avec l'un des enseignements de spécialité choisis par le lycéen.